



L'association Sportive du collège de la Béchellerie.

Année scolaire 2018-2019

Dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire « UNSS », les professeurs du collège organisent pour les élèves, des activités sportives, les mercredis après-midi de l'année scolaire.

Objectifs

- ✓ *Prolonger l'enseignement de certaines activités enseignées en E.P.S.*
- ✓ *Développer le goût de la compétition grâce aux rencontres avec les autres établissements.*
- ✓ *Faire découvrir de nouvelles activités.*
- ✓ *Développer la solidarité, l'esprit d'équipe et la notion de groupe.*
- ✓ *Représenter le collège en faisant preuve de fair-play, en acceptant la défaite et en respectant les décisions d'arbitrage.*
- ✓ *Favoriser l'ouverture vers l'extérieur.*
- ✓ *Responsabiliser les élèves en donnant la possibilité aux licenciés de participer activement à l'organisation de manifestations et en formant des jeunes officiels.*

Activités

- ✓ *Participation à des championnats de district, départementaux, académiques...*
- ✓ *Formation des jeunes officiels*
- ✓ *Pratique d'activités sportives variées : **Handball, Volley-ball, Rugby, Basket-ball, Cross, Badminton, Badten, Football, Futsal, Athlétisme (Relais, Courses, Sauts, Lancers), Raid, Triathlon, Natation, Beach-volley...***

Fonctionnement

- ✓ Jour : le mercredi
- ✓ Horaires : principalement entre 13h et 17h. Les horaires précis pour chaque mercredi sont affichés sur les fenêtres de la salle EPS à côté de l'accès cantine et sur l'ENT
- ✓ animateurs : les enseignants d'E.P.S.
- ✓ Cotisation : 30 euros pour l'année.
- ✓ Direction : un comité directeur élu.
- ✓ Recettes : cotisations, subventions.
- ✓ Participer : **s'inscrire sur les feuilles d'activités avant le mardi midi (sur la vitre du bureau EPS)**

La restauration scolaire est fermée le mercredi. Cependant, les licenciés ont la possibilité de pique-niquer avec un enseignant d'EPS qui assure l'encadrement dès la fin des cours (12h10)

Conditions d'adhésion (Pages 3 et 4 à remettre aux enseignants d'E.P.S)

- ✓ Une autorisation parentale (page 3)
- ✓ Une cotisation
 - **30 euros** pour une pratique annuelle
 - **15 euros** pour une activité pratiquée un seul mercredi (ex : Cross départemental)
- ✓ Un certificat médical.

Le prix de l'adhésion comprend :

- les frais d'inscription
- une assurance spécifique MAIF
- un t-shirt technique avec logo de l'AS et numéro dans le dos (t-shirt conservé par l'élève, à apporter à chaque compétition).

Le règlement se fera de préférence par chèque, libellé à l'ordre de l'association sportive du collège la Béchellerie

Règlement de l'association (adopté en assemblée générale)

- 1. L'élève doit impérativement s'inscrire sur le tableau d'activité avant le mardi midi**
- 2. L'élève doit se présenter au gymnase Stanichit à l'heure de la rencontre (des convocations sont affichées sur le tableau de l'association, au gymnase et sur l'ENT).**
- 3. Toute absence devra être justifiée. Par respect pour les camarades, les enseignants, les adversaires, il est extrêmement important que les élèves qui s'inscrivent pour une activité soient présents lors des rencontres (l'association engage des frais de fonctionnement et de transport chaque mercredi)**
- 4. L'élève doit rester dans le gymnase jusqu'à la fin des rencontres.**
- 5. A partir du moment où il sort du gymnase (fin des rencontres) il ne doit pas stationner à proximité.**
- 6. Lors des déplacements, un comportement correct est demandé pendant le trajet.**
- 7. Lors des rencontres contre le collège Bergson, l'élève devra se rendre au gymnase Ratier par ses propres moyens.**

Le non-respect de ces règles peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive de l'association sportive.

Nouveauté 2019 : EN ADHERANT, VOUS POUVEZ PROFITER DU SWEAT CAPUCHE LOGOTE AU PRIX DE TRENTE EUROS

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) : Monsieur, Madame,

Père, Mère, Tuteur, Responsable légal

Demeurant à :

N° de téléphone :

Autorise l'élève :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe : M / F

Classe :

1. à participer aux activités de l'association sportive du collège.
2. à se rendre éventuellement sur le lieu des rencontres par ses propres moyens (ex : stade Guy Drut, gymnase Ratier du collège Bergson).
3. autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale
4. m'engage à excuser les absences de l'enfant quand celui-ci (celle-ci) sera dans l'impossibilité de participer aux activités de l'UNSS
5. autorise les enseignants à prendre mon enfant en photo : photos dans un cadre sportif uniquement pour affichage au sein du collège et sur l'ENT lors de la diffusion des résultats des compétitions

Choix de la taille pour le t-shirt technique : XS S M L

Fait à :

le :

Signature des parents ou du représentant légal :

**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE- INDICATION
A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION**

Je soussigné (e)

Docteur en médecine, demeurant.....

certifie avoir examiné.....

né(e) le

et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des sports suivants en compétition :

Ce certificat est valable pour tous les sports non rayés par le médecin.

SPORTS COLLECTIFS	SPORTS DE PLEINE NATURE	SPORTS ATHLETIQUES
Basket-ball Football Handball Rugby Volley-Ball Futsal Base Ball	Escalade Equitation Tir à l'arc Course d'orientation	Athlétisme Cyclisme Cross Triathlon VTT
SPORTS GYMNIQUES	SPORTS AQUATIQUES	SPORTS D'EXPRESSION
Gymnastique	Natation Voile	Acrosport
SPORTS DE COMBAT	SPORTS DUELS	AUTRES SPORTS
Lutte Judo et disciplines associées	Badminton Tennis de table	

N.B. : Pour les sports ne figurant pas dans la liste ci-dessus et nécessitant un examen spécial préalable à la délivrance d'une licence (exemple : plongée, vol libre), se référer à la législation en vigueur dans la fédération concernée.

Fait à le

Cachet, signature et observations éventuelles du médecin